

LA RENTRÉE 2023

À l'ÉCOLE

LUNDI 4 SEPTEMBRE:

08h30 : Rentrée des CM2
 10h00 : Rentrée des CM1
 13h30 : Rentrée des CE2
 14h30 : Rentrée des CE1

MARDI 5 SEPTEMBRE:

08h30 : Rentrée des PS (noms de A à G)

• 09h15 : Rentrée des CP

10h30 : Rentrée des PS (noms de H à Z)

13h30 : Rentrée des GS
14h30 : Rentrée des MS

Restauration possible dès le : Lundi 4 septembre **Étude-Garderie dès le :** Jeudi 7 septembre

Photos des élèves : Lundi 4 et Mardi 5 septembre et le 8 septembre pour les MS et GS

ATTENTION : L'accès se fait uniquement par le chemin piéton, au 38 avenue Pierre SEMARD. Pas de stationnement possible dans l'enceinte de l'établissement en raison de Vigipirate

RÉUNIONS PARENTS-ENSEIGNANTS : à 17h00 dans l'auditorium.

• 4 septembre : Classes de Section internationale (de la MS au CM2)

5 septembre: CP
7 septembre: MS
8 septembre: CE1
11 septembre: GS

12 septembre : CE2
14 septembre : CM1
15 septembre : PS
18 septembre : CM2

>>> Possibilité de garder vos enfants ce jour-là pendant la réunion.

SUR LE SITE DU COLLÈGE (6e à 4e)

LUNDI 4 SEPTEMBRE :

- De 08h30 à 10h15 : Rentrée des 4èmes (dont élèves du dispositif ULIS)
- De 10h30 à 12h15 : Rentrée des 5^{èmes} (dont élèves du dispositif ULIS)
- De 08h30 à 12h00 : Test « savoir nager » réservé aux élèves de 6°, à la piscine de Peymeinade
- (Attention à bien respecter les groupes de convocation indiqués dans le courrier joint).
- De 14h00 à 16h00 : **Rentrée des 6**èmes (dont élèves du dispositif ULIS) Les parents des élèves de 6èmes seront accompagnés dans le grand auditorium pendant que les élèves seront appelés à rejoindre leur professeur principal en classe.

Les élèves de 5^{èmes} et de 4^{èmes} devront rentrer seul(e)s dans l'établissement sans leurs parents.

MARDI 5 SEPTEMBRE : Début des cours suivant l'emploi du temps

Photos des élèves : Lundi 4 septembre **Restauration possible dès le :** Mardi 5 septembre

RÉUNIONS PARENTS-ENSEIGNANTS à 17h30 au collège (salles de classe) :

Lundi 2 octobre : 6^{èmes}
 Mardi 3 octobre : 5^{èmes}

• Mardi 10 octobre : **4**èmes (17h pour les demandes

D'aménagements d'examens PAP/PPS)

ATTENTION:

L'accès se fait uniquement <u>par l'entrée du collège,</u> au 122 avenue Pierre SEMARD.

Pas de stationnement possible dans l'enceinte de l'établissement en raison de Vigipirate

SUR LE SITE DU LYCÉE (3^e à Terminale)

LUNDI 4 SEPTEMBRE:

• de 08h30 à 10h30 : Rentrée des 3èmes

de 10h45 à 12h00 : Rentrée des Terminales
 de 13h30 à 14h45 : Rentrée des 1ères

de 15h00 à 16h15 : Rentrée des 2^{ndes}

Photos des élèves : LUNDI 4 SEPTEMBRE Restauration dès : MARDI 5 SEPTEMBRE

RÉUNIONS PARENTS-ENSEIGNANTS à 17h30 au lycée :

Lundi 18 septembre: 2^{ndes}
 Mardi 19 septembre: 1^{ères}
 Jeudi 21 septembre: 3^{èmes}
 Jeudi 14 septembre: Terminales

MARDI 5 SEPTEMBRE :

Début des cours suivant l'emploi du temps

ATTENTION:

Pas de stationnement possible dans l'enceinte de l'établissement en raison de Vigipirate

JOURNÉE D'INTÉGRATION DES SECONDES: Jeudi 21 septembre au lac de St Cassien (report possible au 22/09 en cas de pluie)

à l'enseignement supérieur

VENDREDI 1^{er} SEPTEMBRE:

 13h00 : Rentrée LICENCE Commerce Vente et Marketing Digital

Début des cours selon le planning de l'alternance

• 13h00 : Rentrée Mastère Mangement des Achats et Supply Chain

Début des cours selon le planning de l'alternance

• 14h00 : Rentrée BTS GPME 1

Début des cours le 05/09

14h00 : Rentrée BTS SIO 1

Début des cours le 05/09

LUNDI 4 SEPTEMBRE:

13h30 : Rentrée BTS Cl 1
14h30 : Rentrée BTS GPME 2

LUNDI 12 SEPTEMBRE:

09h00: Induction Week BA HONS GB

 Début des cours le 19/09 selon le planning de l'alternance

Photos des étudiants : À confirmer à la rentrée

SAMEDI 30 SEPTEMBRE: Rentrée Solennelle de l'Enseignement Supérieur (Accueil 10h30 à l'auditorium Tombarel)

ANIMATION PASTORALE

MESSE DE RENTRÉE: Mardi 26 septembre à 18h00 au Collège, suivie d'un apéritif.

Toutes les informations concernant l'aumônerie, le catéchisme, les sacrements, seront communiquées à la rentrée.

LOCATION CASIERS COLLÈGE - LYCÉE

(DANS LA LIMITE DES CASIERS DISPONIBLES)

Pour la rentrée 2023/2024, un porte-monnaie dédié à la location des casiers sera ouvert sur EcoleDirecte pour chaque élève inscrit au collège et au lycée à partir du 4 septembre 2023.

Si vous souhaitez louer un casier à votre enfant, il vous suffira de régler à la rentrée le montant inscrit dans son porte-monnaie « Casier », en vous connectant sur :

>>> ÉCOLE DIRECTE > Espace Famille > Situation Financière > Onglet « Vos porte-monnaie » IMPORTANT :

- L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol, de détérioration d'objets mis dans le casier ;
- Une liste d'attribution des casiers sera affichée après la rentrée dans les meilleurs délais.

Attention: aucun casier ne pourra être utilisé avant le 15/09/2023



Chers parents,

Un temps d'Accompagnement Personnalisé (AP) en EPS sera mis en place dans le cadre de la réforme du collège à la rentrée 2023. Cet AP aura lieu pendant 2h des 4h de cours d'EPS de vos enfants, au 1^{er} trimestre :

• Le lundi après-midi OU le mardi matin OU le vendredi après-midi suivant l'emploi du temps de votre enfant.

De façon générale, l'AP doit permettre « l'acquisition de méthodes pour apprendre, la consolidation de compétences fondamentales », dans ce cadre, le « Savoir Nager » est une PRIORITE. Pour cela un enseignant d'EPS, en plus, prendra en charge un petit groupe d'élèves pour se rendre à la piscine.

En particulier, à Fénelon, l'AP prendra les formes suivantes : *approfondissement ou renforcement, développement de méthodes et d'outils pour apprendre, soutien* (avec par ex : du travail de coordination proposé aux élèves en ayant besoin), *ENTRAINEMENT ET REMISE A NIVEAU* (en natation notamment pour les élèves en difficultés dans l'activité).

Le Lundi 4 septembre 2023, entre 8h30 et 12h00, vos enfants accompagnés par vos soins, sont convoqués (selon leur nom de famille) à la piscine municipale de Peymeinade, Chemin du Suye (à côté du collège Paul Arène) pour faire un test de natation (voir ci-après pour l'horaire de convocation).

Ce test est : L'Attestation du Savoir Nager en Sécurité → ASNS

Leur présence et leur ponctualité sont indispensables.

La tenue suivante est **OBLIGATOIRE** : maillot de bain et bonnet; elle sera utilisée ensuite pendant le cycle de natation en EPS, il faudra alors y ajouter des lunettes de natation.

L'objectif de ce test est multiple :

- Détecter les élèves non nageurs qui seront prioritaires dans le groupe AP natation afin de leur apprendre à nager et pour qu'ils obtiennent L'Attestation du Savoir Nager en Sécurité (ASNS).
- Détecter les élèves avec un niveau « fragile » en natation (ils pourront alors repasser l'attestation en fin de cycle avec leur enseignant d'EPS)
- Valider l'ASNS.

Le « Savoir nager » correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence à nager en sécurité. Son acquisition est un objectif du cycle 3 (CM1, CM2 et 6ème).

Cette attestation: ASNS, sera délivrée par l'enseignant d'EPS de votre enfant en cours d'année scolaire indiquant son niveau de compétence. « Elle permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport) » et sera à présenter dans de nombreuses activités extra-scolaires (stages de sport, colonies etc.). Pour les élèves n'ayant pas pu satisfaire aux exigences de ce test malgré le temps d'AP et les séquences de natation en EPS nous pourrons délivrer dans certains cas le « Pass Nautique » (qui demande un niveau de compétence moindre mais qui peut suffire dans certains cas précis).

Convocations à la piscine municipale de Peymeinade :

Les élèves dont le nom commence par :	Rdv devant la piscine de Peymeinade, accueil par un professeur d'EPS	Explications au bord du bassin, classe entière (élèves en tenue : maillot, bonnet, lunettes après s'être changés dans le vestiaire), passage de chaque élève	Fin du test, retour aux vestiaires sous la surveillance des parents
De A à BON	8h30	8h45	9h10
De BOR à DAN	8h55	9h10	9h35
De DAR à GOT	9h20	9h35	10h00
De GRA à LEC	9h45	10h00	10h25
De LEF à NAU	10h10	10h25	10h50
De OGD à SPI	10h35	10h50	11h15
De TAJ à Z + ULIS	11h00	11h15	11h40

Sportivement,

L'équipe des enseignants d'EPS



REGIME POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

SVP, veuillez obligatoirement nous communiquer le régime de votre enfant <u>au plus tard le lendemain de la rentrée scolaire</u> (le plus tôt sera le mieux)

- Soit à l'aide du coupon réponse, ci-joint, en le retournant à la comptabilité (adresse en bas de page)
- Soit par mail à l'adresse suivante : <u>gestion.famille@institut-fenelon.org</u> ou sur École Directe uniquement à Mme MEISTRO / Facturation élèves.
- Nous vous remercions de ne retourner qu'une seule fois votre coupon-réponse pour nous éviter une surcharge de traitement.
- → Toute modification de régime doit intervenir au plus tard par écrit à gestion.famille@institut-fenelon.org :

- Pour le 1^{er} trimestre : avant le 15 septembre 2023

Pour le 2^{ème} trimestre : avant le 24 novembre 2023

- Pour le 3^{ème} trimestre : avant le 04 mars 2024

POUR LES 6e/5e/4e

Cette année,
LA SERVIETTE EN TISSU
EST DE RETOUR!

Pensez à la donner à votre enfant chaque semaine. Il n'y aura plus de serviette en papier.

Objectif:

Réduire nos déchets et faire du bien à notre maison commune.

_	
COLIDON DEDONICE	(UN COUPON PAR FAMILLE)
COUPON REPUNSE	I UN COUPON PAR FAIVIILLE I

Nom et prénom du responsable payeur :
Veuillez cocher la case qui correspond au régime de chaque enfant

Nom et prénom de l'enfant	Classe	DEMI-PENSION (4 jours / sem) (1) Lundi+mardi+jeudi+vendredi Jours non modifiables Lunch 4 days a week Monday Tuesday Thursday Friday	DEMI-PENSION Le mercredi LUNCH of wednesday	EXTERNE ⁽²⁾ No Lunch

(1) l'inscription à la demi-pension 4 jours /semaine prévoit 4 repas obligatoires par semaine et ne permet pas d'adaptati	on
selon l'emploi du temps de l'élève.	

Le						/					/2023
Sign	at	u	re								

⁽²⁾ la qualité d'externe permet aux élèves de déjeuner au prix du repas occasionnel les jours qui leur conviennent.



REGLEMENT D'ECONOMAT 2023-2024

L'inscription à l'Institut FENELON est annuelle. En inscrivant ou en réinscrivant leur(s) enfant(s) à l'Institut Fénelon, les parents s'engagent à respecter les règles générales de l'établissement et en particulier celles propres à l'économat qui sont précisées ci-après :

I - REGLES DE FONCTIONNEMENT

1 / CONTRIBUTION FAMILIALE ET DEMI-PENSION

La contribution familiale et la demi-pension forfaitaire sont facturées trimestriellement. Tout trimestre de scolarité commencé est dû dans sa totalité quelle que soit la date d'inscription ou de départ de l'élève.

Pour mémoire, la contribution des familles, conformément aux statuts de l'Enseignement Catholique privé sous contrat, n'est pas le paiement d'un service; même lié à la fréquentation des locaux, mais une contribution aux dépenses de l'établissement pour ce qui concerne l'immobilier et son caractère propre. Les contributions peuvent être appelées de façon trimestrielle ou mensuelle mais elles sont valables pour l'année scolaire entière.

Le prix de la demi-pension est calculé, au plus juste, en fonction du nombre total de repas prévus pour l'année. Il est donc souhaitable, en cas d'hésitation, de choisir le régime d'externat.

Les élèves bénéficiant d'un PAI Alimentaire (<u>Projet d'Accueil Individualisé</u>) nécessitant la confection d'un repas spécifique par la famille, devront déposer leur « glacière » dès leur arrivée dans l'établissement auprès du chef de cuisine.

Seuls les élèves bénéficiant d'un PAI Alimentaire établi selon un protocole strict (Avis médical + Avis de la société de restauration + Avis du médecin scolaire + Validation par l'établissement) entrent dans ce cas de figure.

Les élèves déjeunent tous à l'aide de leur carte/badge scolaire. Deux formules de demi-pension forfaitaire sont proposées aux familles :

- Sur 4 jours : lundi mardi jeudi vendredi
- Sur 5 jours : lundi mardi mercredi jeudi vendredi (sauf école)

Pour les élèves de 1ère **et de terminale**, qui ont à la fois accès au self et au snack, les repas et consommations pris sont décomptés de leur porte-monnaie restauration. Il n'y a pas de facturation trimestrielle forfaitaire.

Pour les élèves de seconde, les repas pris sont également à régler dans leur porte-monnaie restauration.

Toute modification de régime doit intervenir au plus tard :

- pour le 1er trimestre : avant le 15 septembre 2023
- pour le 2ème trimestre : avant le 24 novembre 2023
- pour le 3^{ème} trimestre : avant le 4 mars 2024

et être signifiée à la comptabilité par courrier postal (voir adresse en bas de 2ème page), mail à <u>gestion.famille@institut-fenelon.org</u> ou sur Ecole Directe à Mme MEISTRO / Facturation élèves.

2 / REPAS OCCASIONNELS

Les formations en alternance sont prises en charge par l'OPCO de l'entreprise

Les élèves externes peuvent être admis à prendre un repas au self. Le prix de ce repas occasionnel est fixé annuellement. Les élèves externes qui prendront occasionnellement des repas devront avoir au préalable crédité leur portemonnaie restauration sur Ecole Directe pour déjeuner.

II - TARIFS ANNUELS FORFAITAIRES 2023/2024

1 / CONTRIBUTIONS FAMILIALES - DEMI-PENSION - DIVERS

2199€

Les factures pour l'école, le collège et le lycée (BTS inclus) sont établies par trimestre. L'année de facturation est divisée en 3 trimestres comptables.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE & SECONDAIRE – ECOLE COLLEGE LYCEE									
	ECOLE		Section e britannique Elémentaire	COLLEGE	COLLEGE - Section internationale britannique	LYCEE	LYCEE - Section internationale britannique		
SCOLARITE	1320€	1920€	2520€	1704 €	2367 €	1821 €	2367 €		
DEMI-PENSION 4 jours/sem.	1020 €				ors classes de 3 ^{ème}	1122 € / classes de 3 ^{ème} incluses			
DEMI-PENSION 5 jours/sem.				1323 € € / I	nors classes de 3 ^{ème}	1356 € / classes de 3 ^{ème} incluses			
ETUDE/GARDERIE 16h30 à 17h30		400€							
GARDERIE 17h30 à 18h30		300€							
DROIT D'INSCRIPTION	(gratuité de l'in				e 2 ^{ème} enfant + 50 € pour on remboursable en cas c		épart ou exclusion		
DROIT DE REINSCRIPTION		200 € / par fa	amille / Droit no	on remboursable e	n cas de désistement, dé	part ou exclusion			
		ENSEIGNE	EMENT SU	JPERIEUR -	ISP FENELON				
FORMATIO	ON INITIALE			FORMATIONS EN ALTERNANCE					
(uniqu	ce International uement)		BTS Gestion de la PME / BTS Services Informatiques aux Organisations LICENCE Commerce Vente et Marketing Digital / BA HONS Global Marketing MASTERE Management des Achats et Supply Chain						

Dès le 3° enfant inscrit à l'Institut Fénelon, les familles bénéficient d'une réduction de 30% sur la contribution familiale du plus jeune des enfants inscrits. Même avantage consenti lors de l'inscription d'un 4ème, 5ème enfant, etc... La réduction s'applique toujours aux enfants les plus jeunes.

La ville de Grasse verse une subvention aux élèves de maternelle et du primaire <u>inscrits à la demi-pension et résidant sur la commune de Grasse.</u> Cette subvention est déduite des frais de demi-pension facturés au 3ème trimestre.

2 / DROIT D'INSCRIPTION OU DE REINSCRIPTION - TARIFS

Ce droit est à régler au moment de la signature des documents d'inscription ou de réinscription. Son montant est fixé par le Conseil d'Administration de l'OGEC Fénelon. Il n'est pas déductible de la facture et n'est pas remboursable en cas de désistement, départ ou exclusion. Il est destiné à soutenir l'effort de construction et d'équipement de l'Institut.

DROIT D'INSCRIPTION: 250 € pour le 1^{er} enfant

+ 50 € pour le 2^{ème} enfant

+ 50 € pour le 3^{ème} enfant/

Gratuité de l'inscription pour le 4ème enfant et les suivants

DROIT DE REINSCRIPTION: 200 € / par famille

3 / COTISATION APEL – ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Les parents peuvent adhérer à l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.L). La cotisation à cette association d'un montant de 23 € (tarif 2022/23) est facultative, annuelle et familiale. Cette cotisation figure sur la facture du 1^{er} trimestre. L'Association des Parents d'Elèves de Fénelon, particulièrement dynamique, représente les parents d'élèves auprès de la Direction de l'Institut Fénelon mais aussi auprès des pouvoirs publics. Elle a en charge les activités extra scolaires (ateliers, fêtes...). Par les cotisations et les produits de ses activités, elle contribue au développement de l'Institut Fénelon et attribue des aides exceptionnelles aux familles rencontrant des difficultés financières.

4 / ETUDE & GARDERIES FORFAITAIRES DU SOIR (maternelle et primaire)

• de 16h30 à 17h30 = 400 €

L'inscription à l'étude et à la garderie est périodique et ne donne pas lieu à prorata en fonction de la présence.

• de 16h30 à 18h30 = 700 €

▶ Il y a 3 périodes dans l'année : <u>SEPT + OCT + NOV + DÉC</u> / <u>JANV + FÉVR + MARS</u> / <u>AVRIL +MAI + JUIN</u>

III - DISPOSITIONS DIVERSES

1 / MODE DE REGLEMENT DES CONTRIBUTIONS TRIMESTRIELLES

Les contributions sont payables à réception du relevé (facture) déposé en début de chaque trimestre dans votre Espace Famille sur Ecole Directe. Toutefois, le paiement mensuel est possible.

▶ 5 modes de règlement possibles : en ligne sur Ecole Directe, par chèques, espèces à la comptabilité*, carte bancaire à l'accueil général* de l'Institut ou virement bancaire. Les paiements en espèces doivent impérativement être effectués par un adulte à la comptabilité*. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'espèces confiées à un enfant. Un reçu est systématiquement remis à la famille à l'issue d'un règlement en espèces à la comptabilité.

Nous vous remercions de privilégier le paiement en ligne sur notre site Ecole Directe. Les paiements faits en ligne sur Ecole Directe sont visibles dans les espaces familles des parents dès que l'établissement a pu les intégrer informatiquement. C'est pourquoi, les règlements ne sont pas visibles dans les espaces familles dès qu'ils sont effectués.

*L'accueil général et la comptabilité se situent 38 Avenue Pierre Sémard.

2 / RETARD DANS LE REGLEMENT DES RELEVES

30 jours après l'envoi des relevés trimestriels (factures), un premier rappel sera envoyé aux familles.

Si le solde dû n'est pas réglé avant la fin du trimestre en cours, l'exclusion de la demi-pension sera prononcée.

Aucune réinscription ne sera acceptée si la situation comptable n'est pas à jour au 30 juin.

En cas de contentieux, les frais de recouvrement sont imputés aux familles. Le montant dû sera majoré forfaitairement de 15% à titre d'indemnité de non-paiement sans mise en demeure préalable.

Les retards dans les paiements sont bien souvent dus à de la négligence. Votre rapidité à régler votre facture soulagera notre trésorerie bien mise à mal par le retard des pouvoirs publics à verser leurs subventions. Nous vous remercions de votre compréhension.

3 / LA CASSE

Une certaine casse, inhérente à tout usage normal et au vieillissement naturel des objets est admissible.

Cependant, par souci d'éducation autant que pour l'intérêt général de l'établissement, il ne saurait être toléré les détériorations sciemment entreprises. L'économat se réserve donc le droit d'imputer le prix de l'objet détérioré aux parents de l'élève pris en faute.

En cas de détérioration entraînant un travail de nettoyage anormalement long et pénible (graffitis sur les bureaux, sur les murs...) il pourra être demandé aux enfants de venir participer un mercredi après-midi au nettoyage nécessité par ces agissements.

$4\ /$ LES MANUELS SCOLAIRES, LES LIVRES DU CDI ET DE LA BCD PRETES AUX ELEVES

Tous les livres prêtés par l'établissement ne doivent être ni détériorés, ni perdus, si tel était le cas leur montant serait facturé aux familles. Nous vous recommandons de veiller à ce que ces outils pédagogiques à la charge de nos établissements soient utilisés avec soin.

MANUELS SCOLAIRES / IMPORTANT: un chèque de caution de 100 € est réclamé par enfant de la 6ème à la 3ème à la rentrée des classes en échange des manuels scolaires prêtés. Ce chèque sera restitué à la famille en fin d'année scolaire après contrôle des livres rendus. Les livres devront être rendus en bon état.

Tout livre anormalement abîmé ou manquant sera remplacé par la famille ou réglé avant la date fixée sur la circulaire relative à la restitution des manuels remise aux élèves en fin d'année scolaire. A défaut de remplacement ou de règlement. Le chèque de caution sera encaissé.

5 / LE VOL

L'établissement décline toute responsabilité pour les vols, les élèves doivent prendre eux-mêmes toutes les mesures nécessaires pour les éviter. Il est demandé aux familles d'éviter de confier aux enfants des espèces, bijoux, valeurs ou appareils onéreux.

Des casiers, dont l'établissement reste le propriétaire, sont à la location au collège et au lycée. L'établissement décline toute responsabilité quant aux vols survenant dans les casiers.

IV - EN CONCLUSION

Toutes ces mesures, en particulier les mesures financières, peuvent paraître particulièrement draconiennes. Notre souci est de gérer cet établissement pour le bien de chacun et de tous les enfants. Cependant, ce serait trahir notre véritable mission dans l'école catholique que de négliger les difficultés matérielles auxquelles les familles peuvent être confrontées. Nous demandons aux parents qui se trouveraient dans cette situation d'avoir la simplicité de prendre contact avec nous.



UTILISATION DU DROIT A L'IMAGE

Le droit à l'image ne concerne pas la photo individuelle de début d'année indispensable pour le fichier élève

A RENDRE IMPERATIVEMENT LE JOUR DE LA RENTREE DE SEPTEMBRE

- ECOLE: À L'ENSEIGNANT/ENSEIGNANTE
- COLLEGE-LYCEE: AU SURVEILLANT RÉFÉRENT
- ENSEIGNEMENT SUPERIEUR: AU SECRÉTARIAT

Je soussign	e(e)	(pere, mere, representant legal)						
Domicilié(e								
Tél :								
0	Autorise l'établissement							
0	N'autorise pas l'établissement							
	R TOUT OU PARTIE DES PRISES DE VUE, DES DANS LE CADRE D'ACTIVITES SCOLAIRES OU EXT							
Nom et pré	enom de mon enfant :							
Né(e) le	Né(e) le							
Classe								
Dans le cad	lre des activités organisées par l'établissement.							

Signature (précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)



PRÊT DE LIVRES

AUX ÉLÈVES DE LA 6ÈME À LA 3ÈME

Année scolaire 2023/2024

FORMULAIRE À REMETTRE, ACCOMPAGNE DU CHEQUE DE CAUTION, AU SURVEILLANT REFERANT LE JOUR DE LA PRE RENTREE EN ECHANGE DES MANUELS SCOLAIRES

L'eleve	
CLASSE : NOM :	Prénom :
Le responsable	
NOM :	Prénom :
Ce formulaire individuel doit être :	
 Complété et signé par le responsable légal, Accompagné d'un chèque de caution de 100 €, libellé à l'ordr rendu en fin d'année*. Remis impérativement le jour de la rentrée au surveillant réfé 	
*Le chèque de caution sera rendu à la famille, après contrôle des livr manquant sera remplacé par la famille ou réglé avant la date fixée sur aux élèves en juin 2023. À défaut de remplacement ou de règlement,	la circulaire relative à la restitution des manuels remise
Les chèques qui, pour une raison ou une autre, n'auraient pas été ré seront automatiquement détruits.	cupérés par les familles après restitution des manuels
Date & Signature du responsable : Le / / 2023.	Lionel LEANDRI-VENDEUVRE, Chef d'établissement coordonnateur
Veuillez agrafer votre chèque	e ci-dessous, merci.



FICHE AUMONERIE Collège – Lycée Année scolaire 2023/2024

Classe

Date et signature des responsables :

FICHE À RENDRE AU SECRÉTARIAT OU AU BUREAU DE L'AUMÔNERIE DÈS LE DÉBUT DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Nom du responsable 1

Nom	n	Adresse						
		Téléphone						
Prén	nom	Adresse mail						
Né(e	e) leà							
A été	é baptisé(e) le	Nom de responsable 2						
à		Adresse						
		Téléphone						
DIOC	èse	Adresse mail						
Me	erci de joindre un certificat de Baptême si	votre enfant est nouvellement inscrit o	dans l'établ	issement				
	DEMANDE POL	JR L'ANNEE 2023/202	4					
Nous	s souhaitons que notre enfant participe aux rencor	ntres d'Aumônerie :	O OUI	O NON				
-	Nous souhaitons que notre enfant soit préparé à	recevoir le(s) sacrement(s)						
	✓ Du Baptême		O oui					
	✓ De l'Eucharistie, appelée aussi 1 ^{ère} Commun	nion (Au Collège, ou au Lycée)	O OUI					
	✓ De la Confirmation (pour les jeunes en class	ses de 5 ^{ème})	O OUI					
C	Nous souhaitons que notre enfant soit préparé à dire sa Profession de Foi (pour les jeunes en classe de 3ème)							
-	Nous nous engageons à ce que notre enfant suive et participe aux messes des familles dans notre par	<u> </u>	O oui					
	Adjointe Pastorale Scola	ous pouvez contacter Véronique GUILLEBERT, aire <u>isabelle.millet@institut-fenelon.org</u> , convenir d'un rendez-vous.						

Signature du jeune :





A Fénelon, **7 enseignants d'EPS** de l'établissement assurent l'encadrement des élèves à l'Association Sportive.

Lorsqu'il s'inscrit, votre enfant <u>s'engage</u> à participer avec rigueur et bonne humeur aux entraînements ainsi qu'à porter avec bon esprit les couleurs de Fénelon lors des compétitions! Le matériel demandé, spécifique à chaque sport, doit, bien sûr, être apporté.

ACTIVITES SPORTIVES pour les COLLEGIENS Année 2023-2024

GYMNASTIQUE AU SOL / ACROSPORT	MERCREDI de 13h00 à 14h30 Dans la salle de gym du collège Avec Mme Duquesne	Tenue d'EPS et bouteille d'eau
NATATION	MERCREDI de 14h35 à 15h30 RDV à Harjès à 14h20 : attendre l'enseignant devant l'entrée de la piscine Au moins 2 compétitions obligatoires dans l'année Avec Mmes Cuillerier et Lesage	⇒ Matériel demandé : bonnet en silicone, lunettes, petites palmes de natation, maillot de bain de natation sportive.
BASKETBALL	JEUDI de 16h05 à 17h Au collège Avec Mme Duquesne	Tenue d'EPS et bouteille d'eau
RU <i>G</i> BY	MERCREDI de 13h à 15h Rendez-vous à 12h15 à l'arrêt de bus devant le collège. Possibilité d'amener votre enfant sur place. Stade à définir à la rentrée. Avec M Bonnet	 → Matériel demandé : un protège-dents, crampons moulés. Tenue prêtée pour les matchs. Certificat médical.
VOLLEY BALL	MERCREDI de 13h00 à 15h00 Au collège Fénelon Avec Mme Mestre	⇒ Matériel demandé: une paire de vraies baskets de sport (comme en EPS), un short et bouteille d'eau. Maillot prêté pour les matchs.
ESCALADE Au gymnase du collège Accueil maximum de 24 élèves par créneau	LUNDI de 13h05 à 14h Priorité aux élèves déjà inscrits en 22-23 Avec Mme Giachino LUNDI de 16h05 à 17h Avec Mme Giachino Mardi de 17h15 à 18h30 Pour les 3èmes seulement Avec Mme Giachino Jeudi de 16h05 à 17h Priorité aux élèves débutants dans l'activité Avec Mme Cuillerier	⇒ Matériel demandé: une tenue d'EPS, si cheveux longs bien les attacher. Si vous le souhaitez, vous pouvez acheter des chaussons d'escalade ou accepter que l'établissement vous loue des chaussons pour la somme de 3€ pour toute la durée de l'année (ils seront bien sûr conservés dans le gymnase car utilisés par d'autres élèves)
FÊTE DE l'AS	Une fête sportive et conviviale en f	in d'année.

Le document d'inscription sera mis en ligne sur école directe à partir du 15 septembre 2023 Une fois rempli votre enfant pourra le remettre à son professeur d'EPS ou à l'enseignant d'EPS responsable de l'activité souhaitée.

TOUTES LES ACTIVITES SPORTIVES DE L'AS DEBUTERONT LA SEMAINE DU 25 SEPTEMBRE

Frais d'inscription pour l'année scolaire : 30€

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT D'ACHETER LES FOURNITURES SCOLAIRES

Comme vous le savez, l'Institut Fénelon s'est engagé dans une démarche d'Éducation au Développement Durable (EDD).

Il nous semble important que chaque geste réalisé pour la planète compte et soit mis en valeur.

Pour l'achat des fournitures, nous vous recommandons d'aller jeter un œil sur ce site « annuaire » qui recense les produits français et recyclés pour constituer sa trousse ou acheter cahiers et classeurs.

https://www.toutallantvert.com/conseils/guide-achat/mon-cartable-ecolo-pour-la-rentree/

Pour toutes les matières, nous vous demandons :

- Des cahiers de brouillons les plus basiques possible ; les feuilles de copie ne doivent pas servir de brouillon.
- Le typex, blanco ou autre produit **est totalement** interdit (matières toxiques).

Une boite de tri papier est installée dans chaque classe.

Rappel : Pour les ½ pensionnaires, une serviette en tissu est demandée, il n'y a plus aucune serviette en papier.

Les bouteilles plastique vont très bientôt être totalement supprimées des pique-nique lors des sorties. Les élèves auront à prévoir leur gourde (comme pour l'EPS).

Ensemble pour la planète, Pour L'équipe pédagogique du collège Anne Valentin

Elèves à besoins particuliers

Pour les élèves qui travaillent exclusivement avec l'outil informatique, seules des pochettes pour ranger les documents à scanner seront nécessaires.

Les fichiers seront à acheter s'il n'existe pas de version numérique.

Très important : Prévoir 1 à 2 clés USB par matière au nom et classe de l'élève.



LISTE DES FOURNITURES A ACHETER PAR LES FAMILLES 2023/ 2024

Pour les demi-pensionnaires: Une SERVIETTE EN TISSU à changer chaque semaine

CLASSE DE SIXIEME

FOURNITURES GENERALES:

- 1 Agenda pour noter les devoirs
- 2 cahiers de brouillon et une trousse complète dont 4 surligneurs.

⇒ FRANÇAIS :

- En fonction de l'autonomie de votre enfant : 2 grands classeurs 21x29,7 (l'un pour la classe , couverture souple; l'autre plus gros pour rester à la maison) <u>OU</u> un 1 cahier grand carreaux 180 pages (avec ou sans spirales) avec un protège cahier à rabats.
- 12 intercalaires (si vous optez pour les classeurs)
- pochettes transparentes (si vous optez pour les classeurs)
- feuilles simples et doubles grands carreaux
- 1 carnet de lectures, design et format au choix.
- La liste des lectures cursives étudiées au cours de l'année sera donnée à la rentrée
- Les œuvres étudiées intégralement seront commandées par le collège et vous seront facturées via votre compte Ecole Directe.
- Le Grevisse collège (commandé par nos soins) sera remis à votre enfant à la rentrée et sera à conserver de la $6^{\text{ème}}$ à la $4^{\text{ème}}$.

⇒ MATHEMATIQUES :

- 2 cahiers grand format (24 x 32) 48 pages : 1 à petits carreaux et 1 à grands carreaux
- Copies doubles et simples grand format à grands carreaux et 1 pochette de rangement
- Double ou Triple décimètre transparent, équerre, rapporteur, compas, taille crayon à réceptacle, crayon porte-mines
- feuilles blanches
- Le cahier d'exercice iParcours Math 6e sera commandé par l'institut puis facturé sur le compte parents.

⇒ HISTOIRE – GEOGRAPHIE :

- 2 cahiers 24x32 de 96 pages à grands carreaux
- Cravons de couleur et feutres fins
- Cahier de brouillon

⇒ SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE :

- 1 cahier grand format (24X32) grands carreaux 96 pages
- Crayons de couleur et une paire de ciseaux, colle, crayon papier HB, règle
- Feuilles blanches A4 (papier imprimante)
- Feuilles simples à grands carreaux

⇒ PHYSIQUE CHIMIE :

- Grand classeur souple avec 4 intercalaires + pochettes transparentes
- Crayons de couleur, ciseaux, colle, règle, crayon papier
- Copies doubles et simples

⇒ ANGLAIS :

• Cahier 48 pages, grand format (24 X 32), grands carreaux, qui devra être renouvelé dans l'année.

=>MUSIQUE:

- Un porte-vues personnalisable 40 vues
- 1 clé USB (non spécifique)

⇒ ARTS PLASTIQUES :

• Les fournitures sont commandées par nos soins (tarifs préférentiels, compter environ 12,00€ qui seront facturés via Ecole Directe).

⇒ ALLEMAND :

- 1 cahier 100 pages, grand format
- 1 répertoire alphabétique
- 1 dictionnaire de poche bilingue
- Cahier d'activités : RICHTIG CLEVER : 1ère année : ISBN : 978-2-278-08344-2

=> EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE :

- Une tenue comprenant <u>une paire de vraies baskets de sport avec voûte plantaire</u> (pour exemple : type running), un short mi-cuisse, un survêtement et un tee-shirt, une casquette, une bouteille d'eau.
- Pour les filles toujours prévoir un élastique pour les cheveux.
 Un maillot de bain (brassière ou maillot une pièce pour les filles, slip de bain pour les garçons), <u>un bonnet en silicone obligatoire</u>, une paire de lunette pour la natation et une serviette.
 Le tout portant le nom de votre enfant.

CUTTERS, CISEAUX A BOUTS POINTUS ET CORRECTEUR LIQUIDE (STYLE TIPP-EX-BLANCO)

SONT INTERDITS DANS TOUTES LES MATIERES.

PRIVILEGIEZ DES FOURNITURES ECO-RESPONSABLES. MERCI POUR LA PLANETE

Lectures estivales

• 6emes:

- · Sacrées Sorcières de Rohal Dahl,
- · L'omelette au sucre J.P Arrou-Vigniod,
- · L'oeil du Loup Daniel Pennac,
- · <u>Joker</u> Morgenstein,
- · Le coupeur de mots Hans Joachim Schadlich

☑ ☆☆Bon lecteur :

- · Miss Pook et les enfants de la Lune, Bertrand Santini,
- · La fameuse invasion des ours en Sicile Busati,
- · Sacré Collège, Morgenstein,
- · 35 kg d'espoir Anna Gavalda

☑ \(\frac{1}{2} \) \(\frac{1}{2} \) Lecteur averti :

- · Tara duncan Sophie Audoin Mamikonian,
- · Le château de Hurle Diana Wynne Jones,
- · <u>Le royaume de feu</u> Sutherland,
- L'histoire de la mouette et du chat qui lui apprit à voler,
 Sepulveda

5emes:

☑ ☆Petit lecteur :

- · Les Histoires noires de la mythologie,
- · <u>Le bon gros géant</u> Rohal Dahl,
- L'arrache mots Judith Bouilloc

☑ 🕎 😭 Bon lecteur :

- Le livre des étoiles. Erik l'Homme.
- Braveland Erin Hunter,
- · Le Hobbit Tolkien,
- · Les pays des contes Chris Kolfer

☑ ����Lecteur averti:

- Les chevaliers d'Emeraude Anne Robillard.
- · Les gardiens des cités perdues Shannon Messenger,
- · Vampirates, Justin Stompers,
- · Percy Jackon, Rick Riordan

4emes :

☑ **☆**Petit lecteur :

- · Monsieur Je sais tout, Alain Gillot,
- · La nuit du papillon et autres nouvelles fantastiques Valéria Carvet

☑ ☆☆Bon lecteur:

- Hunger-Games Collins,
- · <u>Divergente</u> Veronica Roth,
- · Quatre filles et un jean, Ann Brashares et Vanessa Rubio,
- · Zéphyr, Alabama Robert McCammon,
- · Chroniques Martiennes Bradbury

☑ ☆☆☆Lecteur averti:

- Eragon Paolini,
- · Nos étoiles contraires John Green,
- · Les milles visages de notre histoire Jennifer Niven,
- · Les fiancés de l'hiver Christelle Debos